


IMPORTANT




IMPORTANT

Notre commune est dorénavant équipée d'un

Défibrillateur Automatique Externe (DAE)

Il est installé sur le parking de la mairie à droite du portail d'entrée, face à la salle polyvalente.



RAPPEL :

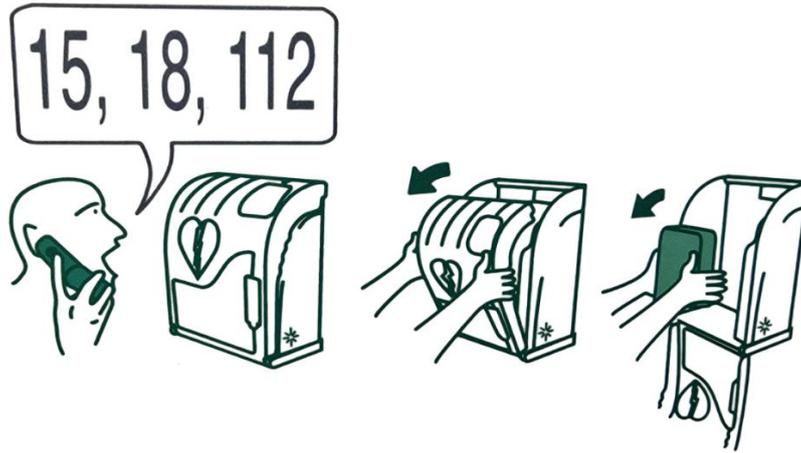
Chaque année en France, entre 30 000 et 60 000 personnes seraient victime de mort subite.

L'unique solution dans ce cas consiste à défibriller. En d'autres termes, on utilise un défibrillateur pour soumettre le cœur à un choc électrique et le faire repartir normalement.

Après l'arrêt du cœur, chaque minute diminue de 10 % les chances de survie de la victime.

Il est donc capital d'intervenir le plus rapidement possible dès que vous êtes en présence d'une victime inconsciente quelque en soit la cause (malaise cardiaque ou autre) car n'étant pas médecin vous l'ignorez.

Seuls les services de secours que vous aurez prévenus (15,18 ou 112) pourront établir un diagnostic.



Utiliser un défibrillateur DAE est à la portée de tous !

Il suffit de le mettre en marche, de coller les électrodes (un schéma sur chaque électrode indique sa position sur le torse de la victime) et de suivre les indications vocales et visuelles données par l'appareil.

- 1- Ouvrir le coffret **VERT** : une sonnerie d'alarme se met en route, c'est normal, elle cesse dès que vous refermez le coffret
- 2- Sortir et ouvrir le défibrillateur **ROUGE**
- 3 -Ouvrir le sachet contenant les **électrodes** et les placer sur la victime selon le schéma



- 4- Suivre les instructions données par l'appareil

Savoir reconnaître ces affichettes

Elles indiquent la présence d'un défibrillateur tout proche et vous orientent dans sa direction.

